

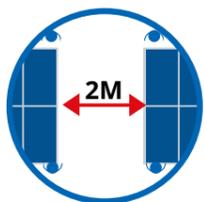
PROTOCOLE PHASE 6

Réservé à l'accueil des publics prioritaire(s)* et des mineurs encadrés par un éducateur diplômé fédéral ou d'état.

LES CLUBS



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.



En dehors des phases de jeu, **une distanciation de 2 mètres** reste obligatoire.



Les vestiaires et les douches de votre club sont accessibles dans **le strict respect des protocoles sanitaires**.



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeux



Nettoyez le dessus des tables et des séparations au montage ainsi que les balles, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.



Les clubs établissent une liste nominative des participants à chaque séance.

AVANT DE JOUER



Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.



Chaque joueur arrive à l'entraînement/match avec son **propre matériel** (raquette, serviette, bouteille d'eau,...), nettoyé avant et après la séance.



Il est préférable de déposer **ses affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.

PENDANT LA SEANCE



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni souffler sur la balle.



L'utilisation du petit matériel (bassines, cerceaux, plots...) doit être **nettoyé avant chaque séance**.



La poignée de main n'est pas autorisée. Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEILS

Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...) et se nettoyer les mains régulièrement.

Les encadrants doivent porter un masque.

Eviter les doubles

*public prioritaire : voir tableau + sports.gouv.fr/IMG/pdf/decisionssanitairestableau-2.pdf

Paris, le 15 décembre 2020.